

# PROCEDURE D'ADMISSION POST BAC

## INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE ET DE DUT

Vous devez suivre la procédure d'admission POTSAC en vous connectant sur le site national de coordination post-bac (<http://www.admission-postbac.fr/>).



**Sont concernés par cette procédure :**

- ✓ **Pour une inscription en LICENCE:**
  - Les futurs bacheliers 2012
  - Les candidats étrangers titulaires d'un baccalauréat français \*ou européen
  - Les candidats étrangers non titulaires du baccalauréat français , ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Confédération Suisse et titulaires d'un baccalauréat de l'un de ces pays
- ✓ **Pour une inscription en DUT:**
  - Tous les candidats, SAUF les étudiants résidant dans un pays à procédure CEF, quelle que soit leur situation (déjà inscrits dans le supérieur, nouveaux bacheliers ...)

### **☑→ 1ère phase : saisie des vœux sur le site POSTBAC**

Cette phase se déroule du **20 janvier 2012 au 20 mars 2012**.

Passée cette date la liste de vœux sera définitive, vous ne pourrez plus en ajouter. Cependant, vous aurez la possibilité de modifier l'ordre de classement de vos vœux jusqu'au 31 mai 2012.

*Le site sera accessible pour une procédure d'admission complémentaire à partir du 22 juin 2012 pour les candidats n'ayant eu aucune proposition d'admission à l'issue de la procédure.*

### **☑→ 2ème phase : constitution du dossier**

Pour une candidature en 1ère année en DUT et pour les licences à effectif limité, vous devez envoyer avant le 2 avril 2012 la fiche de vœux imprimée accompagnée des pièces constitutives du dossier à l'adresse indiquée sur la fiche.

Du 8 mai au 10 mai 2012 vous devez vous connecter sur le site **POTSAC** pour vous assurer de la bonne réception de votre dossier par l'université.

### **☑→ 3ème phase : propositions d'admission et réponses des candidats**

Le 7 juin 2012 à 14h00 : Vous devez vous connecter sur le site POTSAC. Une proposition d'admission vous sera faite. Vous devez répondre avant le 12 juin – 14 h.

A partir du moment où vous répondez « oui définitif » vous n'aurez aucune autre proposition.

Si vous ne donnez pas de réponse définitive, deux autres phases de propositions se dérouleront :

- le 21 juin 2012 à 14h00 (vous devez répondre avant le 26 juin 2012 – 14 h)

- le 14 juillet 2012 à 14h00 (vous devez répondre avant le 19 juillet 2012 – 14 h).

### **☑→ 4ème phase : inscription à l'université d'Avignon**

Après avoir répondu « oui définitif » à une des formations de l'Université d'Avignon vous devez procéder à votre inscription administrative en vous connectant sur le site de l'UAPV. Un rendez-vous vous sera fixé en juillet pour rendre votre dossier complet.

### **☑ Attention : ne sont pas concernés par cette procédure pour une entrée en licence :**

➤ Les candidats étrangers ressortissants d'un pays autre que l'Espace Economique Européen ou Confédération Suisse doivent procéder à une DAP (Demande d'admission préalable)  
pour plus de détail : [cliquer](#)

➤ Les candidats français titulaires d'un baccalauréat étranger doivent prendre contact directement avec l'université

➤ Les Étudiants qui ont déjà été inscrits dans l'enseignement supérieur doivent prendre contact directement avec l'université

- Les candidats qui ont besoin d'un visa pour étudier en France doivent s'inscrire en parallèle sur le site CampusFrance <http://www.campusfrance.org> ou se rapprocher si nécessaire du service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France du pays dans lequel ils résident.

## Tableau récapitulatif

	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
Information	à partir du 1 décembre 2011									
Saisie des vœux		à partir du 20 janvier 2012		Jusqu'au 20 mars 2012						
Envoi des dossiers papier (DUT – licences à effectifs limités)					Jusqu'au 2 avril 2012					
Classement des vœux par ordre de préférence		à partir du 20 janvier 2012				Jusqu'au 31 mai 2012				
Proposition d'admission							1ere phase : 7 juin 2012  2eme phase : 21 juin 2012	3eme phase : 14 juillet 2012		
Procédure complémentaire							à partir du 22 juin 2012			Jusqu'au 15 septembre 2012
<b>Inscription à l'UAPV</b>							<b>à partir de juin 2012</b>			